

Section Football



Il y a deux sections sportives football au collège Mathurin Régnier : une section féminine et une section masculine.

Ces deux sections accueillent des joueuses et joueurs confirmés, licenciés dans un club du 28 et désireux de se perfectionner.

S'orienter dans cette structure doit être mûrement réfléchi puisque l'on s'engage pour deux années et que l'on change éventuellement d'établissement scolaire. Il faut une grande motivation pour le football, être responsable, impliqué dans son travail scolaire, avoir un comportement exemplaire en activité sportive et une attitude positive au collège. L'option comprend des séances d'entraînement et des informations ou sensibilisation sur l'hygiène et l'alimentation du sportif.

Conditions de recrutement

La section s'adresse aux élèves (garçons ou filles) ayant un très bon niveau de football et licenciés à un club.

Le dossier de candidature est disponible dès le mois de février auprès du secrétariat du Collège ou téléchargeable sur le site. L'épreuve de sélection se déroule courant avril. Voir calendrier plus précis au dos.

La commission d'admission étudie à la fois les compétences sportives, la motivation et les résultats scolaires. L'élève doit être en mesure de mener un travail scolaire régulier tout en suivant les entraînements.

En cas d'admission, les élèves obtiennent une dérogation automatique pour suivre la scolarité au collège Mathurin Régnier.

Les élèves devront faire compléter un certificat médical spécifique au cours d'une visite chez un médecin du sport.

L'option "football" s'ajoute aux enseignements obligatoires de la classe de 4ème et 3ème. L'adhésion à l'Association sportive (UNSS) est obligatoire.

Collège M. REGNIER (portes ouvertes le Sam 07/03/20 (9-12h))



1 Rue Jules Hetzel — 28000 Chartres
Tél : 02.37.88.16.88 - Fax : 02.37.88.16.80
Courriel : ce.080751p@ac-orleans-tours.fr
<http://clg-regnier-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/dotclear/>

La section masculine de 4ème 3ème

Conditions d'admission rentrée 2020 : être né en 2007, entrer en classe de 4ème et habiter le département d'Eure-et-Loir.

Déposer le dossier d'inscription (téléchargeable sur le site du collège) avant le 30 mars 2020. Les épreuves de sélection se dérouleront le mercredi 29 avril 2020, après-midi.

Entraînements: terrain synthétique Delarue (à 500m du collège). Quatre séances par semaine, le plus souvent entre 15h30 et 17h30.

Coordonnateur : M.CASSONNET, professeur d'EPS, Brevet d'Etat Football

Responsable technique : M.BOUQUET, C'CHARTRES FOOTBALL

Encadrement : Educateurs C'CHARTRES FOOTBALL

Hébergement: possibilité d'hébergement en Internat, au lycée Marceau, par convention avec le collège. L'encadrement et l'accompagnement sont assurés par un surveillant du collège

La section féminine de 4ème 3ème

Conditions d'admission rentrée 2020 : être née en 2007, entrer en classe de 4ème et habiter le département d'Eure-et-Loir.

Pour les futures élèves de 5ème — être née en 2008 et habiter le secteur

Déposer le dossier d'inscription (téléchargeable sur le site du collège) avant le 30 mars 2020. Les épreuves de sélection se dérouleront le mercredi 29 avril 2020, après-midi.

Entraînements: terrain synthétique Stade Jean Gallet (à 1500m du collège, les élèves s'y rendent en minibus). Trois séances par semaine entre 15h30 et 17h30.

Coordonnateur : M.CASSONNET, professeur d'EPS, Brevet d'Etat Football

Encadrement: Educateur C'CHARTRES FOOTBALL. Interventions ponctuelles d'éducateurs diplômés et du Conseiller technique départemental.

Hébergement: possibilité d'hébergement en Internat, au collège Hélène Boucher, par convention avec le collège pour les élèves de 4ème et 3ème.

Les responsables

Clubs partenaires :

C'CHARTRES FOOTBALL

Responsable technique :

M. BOUQUET

Coordonnateur : J.P. CASSONNET

